021-242100410-20110630-2011-06-30_022-DE

Date de signature : 01/07/2011 Date de réception : 01/07/2011

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011 Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Alain MILLOT M. Louis LAURENT M. Pierre PRIBETICH M. Joël MEKHANTAR M. Roland PONSAA M. Rémi DETANG M. Christophe BERTHIER Mme Christine MASSU Mme Dominique BEGIN-CLAUDET M. Jean-Patrick MASSON M. Philippe DELVALEE M. José ALMEIDA M. Georges MAGLICA M. Michel FORQUET M. François DESEILLE Mlle Christine MARTIN M. Pierre PETITJEAN M. Laurent GRANDGUILLAUME Mlle Nathalie KOENDERS Mme Claude DARCIAUX M. Patrick CHAPUIS Mme Marie-Josèphe DURNET-M. Nicolas BOURNY Mme Marie-Françoise PETEL M. Jean-Philippe SCHMITT **ARCHEREY** M. Gérard DUPIRE M. Alain MARCHAND M. Philippe GUYARD Mme Catherine HERVIEU M. Mohammed IZIMER M. Gilles MATHEY M. Jean-Claude GIRARD M. François-André ALLAERT Mme Hélène ROY M. Jean-Paul HESSE M. Mohamed BEKHTAOUI M. Patrick BAUDEMENT Mlle Badiaâ MASLOUHI Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Michel BACHELARD M. Yves BERTELOOT Mme Joëlle LEMOUZY M. Philippe BELLEVILLE M. Jean-Yves PIAN M. Norbert CHEVIGNY M. Patrick MOREAU M. Dominique GRIMPRET M. Philippe CARBONNEL M. Gilles TRAHARD. M. Jean-Pierre SOUMIER M. Alain LINGER M. André GERVAIS M. Franck MELOTTE

Membres absents:

M. Jean-François DODET
Mme Christine DURNERIN
Mlle Stéphanie MODDE
M. Lucien BRENOT
M. Michel ROTGER
M. Rémi DELATTE
Mme Noëlle CAMBILLARD

M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY

Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT

Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE

Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE

Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMENT

M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

GD2011-06-30_022 N°22 - 1/2

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Habitat à loyer modéré - Demande de subvention PLH - OPAC de Dijon : acquisition-amélioration de 6 logements (PLS) "Clos des Carmélites", 13 bis rue Jules Guesde à Longvic

L'OPAC de Dijon va réaliser l'acquisition-amélioration de 6 logements collectifs situés « Clos des Carmélites », 13 bis rue Jules Guesde à Longvic. Cette opération a été financée au titre de la délégation 2010 de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, l'OPAC de Dijon, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de 24 000 € représentant 2,67 % du coût prévisionnel TTC (900 498,51 €).

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à l'OPAC de Dijon 2 bis rue Maréchal Leclerc BP 87027 21070 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition-amélioration de 6 logements collectifs (PLS), situés « Clos des Carmélites », 13 bis rue Jules Guesdes à Longvic, une subvention d'un montant de 24 000 €, établie en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- de dire que cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- de dire que l'attribution de cette subvention est subordonnée à la justification, par l'OPAC de Dijon, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2011-06-30_022 N°22 - 2/2